

500ème séance plénière

FSC Journal No 506, point 4 de l'ordre du jour

**DECISION No 9/06
GUIDES DES MEILLEURES PRATIQUES CONCERNANT
LES STOCKS DE MUNITIONS CONVENTIONNELLES**

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Réaffirmant son engagement en faveur de la mise en œuvre intégrale du Document de l'OSCE sur les stocks de munitions conventionnelles (FSC.DOC/1/03), dans lequel les Etats participants sont convenus d'envisager d'établir un guide des « meilleures pratiques » sur les techniques et procédures de destruction des munitions, des explosifs et des artifices conventionnels et sur la gestion et la maîtrise des stocks,

Notant que ce guide porterait notamment sur les normes et procédures pour la gestion et la maîtrise appropriées des stocks de munitions conventionnelles,

Notant la possibilité qu'un manuel réunissant ces guides des meilleures pratiques puisse servir de fil conducteur aux Etats participants pour la définition de politiques nationales et encourager l'adoption de normes communes plus élevées en la matière parmi tous les Etats participants,

Appréciant le travail effectué par les Etats participants pour mener à bien cette tâche,

Décide :

- D'accueillir avec satisfaction l'élaboration du Guide des meilleures pratiques concernant les procédures de gestion des stocks de munitions conventionnelles, FSC.DEL/187/05/Rev.3, qui porte notamment sur des recommandations générales et des conseils pratiques pour la gestion et la maîtrise appropriées des stocks de munitions conventionnelles, et d'en approuver la publication ;
- D'accueillir avec satisfaction l'élaboration du Guide des meilleures pratiques concernant le transport de munitions, FSC.DEL/554/05/Rev.2, qui porte notamment sur des recommandations générales et des conseils pratiques pour les phases de planification, de préparation, et d'exécution du transport de munitions, et d'en approuver la publication ;
- De joindre la présente décision aux Guides des meilleures pratiques concernant les stocks de munitions conventionnelles afin qu'elle soit distribuée avec ces derniers.